

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3602 - Jeudi 19 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

**CORONAVIRUS**

## La dure épreuve des mis en quarantaine



**MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LE CORONAVIRUS**

**Les ulémas et la notabilité  
prennent leur bâton de pèlerin**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Mars 2020**

Lever du soleil:  
06h 11mn  
Coucher du soleil:  
18h 21mn

Fadjr : 04h 57mn  
Dhouhr : 12h 19mn  
Ansr : 15h 36mn  
Maghrib: 18h 24mn  
Incha: 19h 38mn



## CULTURE

# La culture comorienne impactée par le Covid-19

Le monde traverse une des plus graves crises sanitaires du siècle. Le COVID-19 touche plus de 140 pays et n'épargne aucun secteur. Aux Comores, comme tous les autres pays, des mesures de sécurité ont été prises et certaines impactent le secteur culturel car un grand nombre d'activités doivent être annulées. Pour un secteur qui tente coup par coup de se reconstruire dans cet archipel, c'est une période douloureuse qui met les arts et la culture sous silence.

La pandémie du Covid-19 qui touche de nombreux pays n'épargne aucun secteur. Aux Comores, bien qu'aucun cas n'est encore pas déclaré, des mesures « drastiques » ont été prises par le Président de la République. Azali Assoumani a annoncé l'interdiction des foules et des rassemblements dépassant une vingtaine de personnes, donc les concerts et autres animations artistiques et culturelles n'y échappent pas. « On avait en cours le concours de théâtre du clown bavard pour le 21 et 28 mars prochain et répétitions quotidiennes qui se font mais on a du tout annulé », nous confie Soumette Ahmed, directeur général du Centre Culturel et Artistique des Comores (CCAC-Mavuna).

La musique qui retentissait au Centre Culturel de Mavuna, les danses qui se faisaient, les pièces de



théâtres qui se montaient au quotidien, tout est mis en off afin de suivre les directives nationales. Le virus impacte tout un secteur en parfait éclat. Et pas qu'à Moroni car de nombreux artistes comoriens devant se produire à l'international ont fait machine arrière. « Les programmations à l'international ont un impact ici car certains artistes comme Cheikh Mc, Tcheza, ma pièce Daba... ont du être annulées », regrette le comédien.

Bien qu'il ait eu le temps de jouer sur la scène du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA) au côté de la compagnie Tcheza pour représenter les Comores le 10 et 13 mars dernier,

Rahim El had Ahamada alias le "Parolier du Karthala" a été contraint d'annuler son rendez-vous prévu du 16 au 22 mars à Bamako au Mali. Pas que lui, car Eliasse Ben Joma qui devait se produire à Mayotte a vu sa date annulée à cause du COVID-19.

Avant ces annonces du gouvernement comorien, certaines restrictions ont été observées notamment lors du concert de la congolaise, Céline Banza à l'Alliance Française de Moroni ou le déplacement du concert d'Eliasse Ben Joma au Centre Culturel et Artistique des Comores ('CCAC-Mavuna). D'autres activités sont aussi reportées et des lieux de culture sont fer-

més. Le CCAC-Mavuna qui jusqu'ici voyait défiler un grand nombre de jeunes artistes doit rester « fermé jusqu'à nouvel ordre en raison de la crise sanitaire mondiale ». Le centre est sous silence et pas qu'ici car l'Alliance Française se trouve dans le même bateau. Bien qu'aucune activité culturelle ni artistique n'ait été programmée en cette période, le centre reste fermé au public dès ce jeudi. Les cours n'auront pas lieu, la médiathèque sera fermée et aucun évènement ne sera organisé mais au final le Wee Maquis, nouveau café de la terrasse, lui pourrait-être ouvert.

A.O Yazid

## Numéros utiles

### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## ION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et l'Insertion Professionnelle, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

### Titre du Projet : FACILITE EMPLOI

Appel à **Manifestation d'Intérêt** pour la constitution d'une première liste restreinte d'ONG pour l'exécution de projets ayant pour objectif la **création et consolidation d'activités professionnelles, en milieu rural à financer par la Facilité Emploi**

L'Union des Comores et l'AFD ont signé une convention de financement qui comporte une Facilité en subvention à destination des OSC, mobilisable par réponse à un cahier des charges de projets Emplois en milieu rural, élaboré par la Maison de l'Emploi qui sera adressé à une liste restreinte d'OSC pour leur exécution. Les objectifs principaux de la Facilité sont (1) l'amélioration des revenus de la population rurale en réduisant la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations ; 2) le développement d'une activité professionnelle durable, individuelle ou salariée, en structurant une offre de services en milieu rural.

Ce premier Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux ONG d'envergure nationale et internationale.

Les ONG intéressées doivent produire les informations démontrant qu'elles sont qualifiées et expérimentées pour réaliser les présents services et qu'elles ont une capacité de gestion admi-

nistrative et financière.

Une commission d'analyse des candidatures dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum auxquels seront adressées les lignes directrices pour la conception des projets. Seules les ONG retenues recevront les lignes directrices pour préparer leurs propositions.

**Cette présélection ne préjuge en rien de l'attribution d'un financement, les projets présentés devront satisfaire les critères de sélection qui seront précisés dans les lignes directrices.**

#### 1. Critères d'éligibilité

Pour être éligible l'association ou le consortium porteur de projet doit :

- Être une personne morale de droit comorien ou international et être sans but lucratif ;
- Exister régulièrement depuis plus de 2 ans ;
- Disposer d'expériences préalables en Union des Comores ;
- Disposer d'au moins 10 millions Francs comoriens de ressources annuelles par an depuis 3 ans ;
- Être capables de démontrer qu'elles seront autorisées à intervenir dans le pays conformément à la réglementation locale.

Le projet doit être mis en œuvre sur une durée d'un an minimum et de trois ans maximum.

#### 2. Dossier de l'AMI

Les pièces requises sont les suivantes :

- Récépissé de création d'association datant de plus de deux ans ;
- Pour les associations étrangères, preuve de l'habilitation à intervenir en Union des Comores ;
- Note de stratégie globale de l'organisation (maximum 10 pages) ;
- Description sommaire des projets mis en œuvre au cours des 5 dernières années comportant les informations suivantes : partenaires financiers, montant, années de mise en œuvre, résultats atteints ;
- Cohérence des projets déjà mis en œuvre par l'OSC/ONG en comparaison avec les résultats attendus par la Facilité emploi ;
- Etat du personnel permanent : organigramme ;
- Montants des budgets exécutés des années 2016-2017-2018 et 2019 ;
- Quitus fiscal et social prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été honorées.

#### 3. Candidature

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le lundi 06 Avril 2020 à 16h à l'attention de M. Hassani MALIK, Coordinateur du Projet FACI-

LITE EMPLOI. Maison de l'Emploi- boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores.

Tel : +269 3372476. [Secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:Secretariat.faciliteemploi@gmail.com)

En objet « **Manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte d'ONG pour les services de Consolidation et création d'activités professionnelles, en milieu rural (la Facilité)** »

Les Candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'informations supplémentaires qui portera la mention : Dossier d'information Facilité Emploi. Premier AMI. à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Les ONG intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires par courrier électronique à l'adresse suivante : [Secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:Secretariat.faciliteemploi@gmail.com)

**Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté**

Le dossier de manifestation d'intérêt comprendra :

- \* Le dossier de manifestation d'intérêt adressé au Coordinateur,
- \* La preuve de l'existence légale avec l'adresse physique

## CORONAVIRUS

## La dure épreuve des mis en quarantaine

*Des matelas posés à même le sol pour ceux qui ont eu la chance d'avoir une chambre. Les autres, trois au total, ont passé la nuit soit sur une chaise soit dans une voiture. Une personne âgée et diabétique rentré de l'hôpital après avoir été happé d'un AVC était laissé sans assistance médicale qu'il a dû faire un malaise.*

Des passagers venus de France mardi à bord d'Ethiopian Airlines sont placés en quarantaine dans un motel situé devant l'aéroport de Hahaya. Ceux qui se sont soumis à l'impérative doivent regretter de n'avoir

emboité le pas à ceux qui ont fait intervenir des personnes haut placées pour se soustraire aux mesures de prévention.

En effet, trois d'entre eux n'ont pas trouvé de chambre libre pour être logés. Ils étaient contraints de passer la nuit de mardi à mercredi dehors. Un d'eux est dormi dans un véhicule envoyé à cet effet par sa famille. Le comble, alors que bagages et passeports ont été confisqués, une personne âgée, un septuagénaire, avait fait un malaise d'après nos informations faute d'avoir pris ses médicaments.

Cette personne vulnérable est revenue de Paris où elle était partie se soigner après avoir été victime

d'un accident vasculaire cérébrale, en plus d'être diabétique selon les informations obtenues, cette fois, auprès du ministère de la santé qui avait dépêché un médecin consulter le malade. Jusqu'à 19H30 hier, l'homme en question étaient toujours gardé en quarantaine dans le motel tandis que les trois passagers sans chambre, leur situation n'était encore pas réglée.

Malgré le temps qui passe, le gouvernement semble travailler dans le tâtonnement. Hier encore, d'autres passagers, dix-sept, sont arrivés et n'ont pas échappé à la règle de quarantaine. Les autorités avaient choisi un local occupé par le projet « files

sociaux » à Mboueni, au centre de Moroni, pour les loger. Problème, ce bâtiment est situé entre deux établissements scolaires, une mosquée et des habitations.

Les jeunes de ce quartier ont essayé de s'y opposer, mais nous apprendrons tard dans l'après-midi que la décision des autorités était « irrévocable » selon un journaliste spécialisé dans les questions de santé. En début de soirée, une réunion interministérielle se tenait aux Affaires étrangères. Au moment où nous bouclions ces lignes, elle n'était pas encore terminée. La question que l'on peut légitimement se poser est simple : pourquoi l'Etat n'est pas

en mesure de réquisitionner des hôtels pour placer ces personnes dans des conditions dignes et éviter les risques complications éventuelles.

Un Etat n'est-il pas capable de débloquer des fonds d'urgence dans une telle situation d'urgence sanitaire pour préserver la santé de la population ? Faut-il encore attendre que le premier cas de corona virus soit déclaré pour enfin prendre la mesure du danger auquel est exposé un petit pays dépourvu de toute structure médicale de prise en charge d'une épidémie de cette ampleur ?.

Andjouza Abouheir

## MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LE CORONAVIRUS

## Les ulémas et la notabilité prennent leur bâton de pèlerin

*Les ulémas et la notabilité assurent le service après-vente des mesures préventives contre le coronavirus annoncées en début de semaine par le chef de l'État. A Anjouan, de l'eau javellisée sera déjà mise à la disposition des fidèles à l'entrée des lieux de culte.*

"Mieux vaut prévenir que guérir" tel est le maître-mot qu'on peut retenir de la rencontre entre les ulémas et les autorités coutumières au lendemain de l'allocution du président de la République, annonçant des mesures de prévention contre la pandémie de coronavirus qui ravage dans le monde. L'objectif de cette rencontre était de définir une politique commune de la mise en pratique des mesures présidentielles auxquelles les deux parties disent



Ulemas et notables en concertation sur le corona virus

adhérer « pleinement » et « entièrement ».

S'ils sont bien conscients que les mesures sont contraignantes, ils

avouent qu'elles ont vocation à protéger la vie humaine et donc religieusement valables. « L'islam est une religion de propreté. Les mesu-

res de protection contre les maladies sont recommandées par la religion. Alors les décisions que le président a prises pour garantir la sécurité de

tout un chacun, est en conformité à la religion », montrent les conférenciers. Parmi les mesures du chef de l'État, l'interdiction des commémorations annuelles, la limitation à 20 personnes dans les cérémonies de conclusion de mariage...

Pour ce qui est de la prière collective de vendredi, qui n'est pas concernée pour le moment, les conférenciers disent attendre les directives des autorités auxquelles ils seront disposés à se soumettre. En attendant, les mosquées d'Anjouan appliquent d'ores et déjà les mesures d'hygiène recommandées par les autorités sanitaires. A en croire Ibrahim Abdou Salim, de l'eau javellisée est mise à la disposition des fidèles à l'entrée des lieux de culte et appelle tout le monde à la vigilance.

Andjouza Abouheir

## SOCIÉTÉ

## Le foyer des femmes de Moroni vandalisé

*Le foyer des femmes de Moroni qui abritent diverses manifestations tant socioculturelles que politiques dans la capitale, est vandalisé dans la nuit du 16 au 17 mars. Une enquête est en cours pour identifier les auteurs. L'association des femmes de Moroni, gestionnaire de ce joyau, sont sous le choc.*

Dans la nuit du 16 au 17 mars dernier, une bande de vandales s'en est pris au portail du foyer des femmes de Moroni pour des raisons encore inconnues. Cet acte a abasourdi l'AFDM (association des femmes de Moroni), gestionnaire de ce joyau qui abrite diverses manifestations tant culturelles que politiques. Hier dans la matinée, l'association s'est réunie dans ledit foyer en présence des notables de la ville.

« Ce foyer est bâti pour abriter

des festivités matrimoniales. Nous sommes très choquées de voir le portail de ce lieu saccagé par des bandits » regrette la secrétaire générale Sitti Djaouharia Chihabiddine, qui déclare ignorer les motivations des malfaiteurs. « Mais je crois qu'elles vont être élucidées par les institutions policières, car au lende-

main de l'action, l'AFDM a porté plainte à la gendarmerie », fait-elle savoir, annonçant que les agents de Sécuricom, qui ont un bureau dans les parages, auraient été témoins des faits. Ce qui, si cela se confirme, devrait faciliter le travail des enquêteurs.

Après avoir dénoncé l'action

avec fermeté, l'AFDM a procédé à une prière pour protéger leur patrimoine contre les actes vandales et pour éviter d'autres. Dans l'avenir, l'association envisage de mettre en place des mesures de surveillance.

Kamal Gamal



L'AFDM en conférence de presse

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Mariama Hassane  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## COMMÉMORATION

# Abdou Bakari Boina : Deux ans déjà depuis la disparition du leader du MOLINACO

Le 14 mars 2018 disparaissait, à l'âge de 81 ans, le leader charismatique du Mouvement de Libération Nationale des Comores (MOLINACO). Homme humble et modeste, Abdou Bakari Boina est l'un des dignes fils et filles de ce pays engagés très tôt dans le combat pour l'indépendance des Comores. Abdou Bakari Boina tout comme ses Komredi (« camarades » en Swahili) a œuvré pour l'accession des Comores à la souveraineté internationale et sa reconnaissance, par les Nations-Unies, comme un pays indépendant et une nation à part entière.

Initié par le MOLINACO, le combat indépendantiste connaîtra son paroxysme au début des années 70 avec l'avènement du Parti Socialiste des Comores (PASOCO), qui a servi aussi de catalyseur à la revendication indépendantiste à travers son mot d'ordre Mkolo nalawe (« Dehors le colon »). Le mouvement indépendantiste a ainsi gagné en quelques années les rangs des partis au pouvoir dont l'Union pour la Démocratie des Comores (UDC ou

« parti vert »), sous l'autonomie interne, mais aussi son opposition dont le Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès des Comores (RDPC ou « parti blanc »). Il culminera le dimanche 6 juillet 1975, qui marque la fin officielle de la colonisation et la naissance de l'État comorien.

L'homme est resté durant toute sa vie un éternel rebelle contre la mauvaise gouvernance et les dérives du nouvel Etat comorien. Il fut aussi un ardent combattant contre les coutumes rétrogrades. Il a combattu le diktat des hommes à l'écharpe pendant et branlant « anobli » par le grand mariage, une coutume qu'il a toujours considéré comme inégalitaire et source d'excès tant financier que comportemental.

Il est une des rares personnes de sa génération à ne l'avoir pas fait. Il a toujours pensé qu'il y a beaucoup mieux à faire dans le pays que de s'adonner à des dépenses ostentatoires qui ne mènent strictement à rien. Autre grief qu'il portait à la société comorienne, c'est le manque d'affirmation de son identité africaine. Abdou Bakari Boina



a toujours estimé que les Comoriens devraient cesser de s'auto-flageller et chercher plutôt à concilier la diversité de leurs origines autant arabes que bantoues pour en faire une richesse et un levier pour son développement. Il a toujours plaidé le rapprochement avec les pays voisins immédiats comme le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Kenya, pour mieux tirer profit de leurs

expériences dans le développement national.

Pour Abdou Bakari Boina, c'est l'amateurisme politique qui continue d'un régime à l'autre, entraînant le pays dans une spirale de crises et dans l'accumulation des difficultés du quotidien et le dénuement d'une grande partie de la population. Dans cette descente dans les profondeurs, Abdou Bakari Boina incrimine, en premier lieu,

les stratégies de développement à courte vue des dirigeants du pays et surtout le peu de clairvoyance dans leurs décisions économiques.

Il estimait que le pays n'a pas su se hisser au niveau que l'on espérait, mais que rien n'était perdu car avec une jeunesse et une diaspora entreprenant associé à une volonté politique forte de développer le pays, il est toujours possible d'amorcer un décollage économique et social à l'instar de ses voisins du sud ouest de l'Océan Indien.

La nation comorienne se doit de rendre un hommage à tous ces hommes et ces femmes, héros de l'indépendance ayant eu à consacrer toute leur vie au combat pour la dignité du pays. Ce devoir de mémoire et surtout l'élaboration d'un ouvrage d'histoire générale des Comores, sont indispensables pour l'éveil des consciences et à un engagement véritable des nouvelles générations pour la construction nationale et pour l'édification d'une nation comorienne unie et prospère.

Mmagaza



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD Comores recrute un(e) Analyste au Programme environnement et valorisation des Ecosystèmes/NOB.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** au lien suivant :

• **Poste d'Analyste au Programme environnement et valorisation des Ecosystèmes.**

[https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=29568&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=29568&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

**Le délai de soumission des candidatures est fixé au 31mars 2020.**

**Remarques :**

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD Comores recrute un(e) Associé(e) aux Ressources Humaines/GS7.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne au lien suivant :

• **Poste d'Associé(e) aux Ressources Humaines.**

[https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=29565&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=29565&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

**Le délai de soumission des candidatures est fixé au 06 avril 2020.**

**Remarques :**

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

## TOURNOI AFRICAIN DU FOOTBALL FÉMININ À MAURICE

## La Caf suspend les compétitions, le Cosafa brave l'interdit

La compétition féminine des U17 Championships, comptant pour le Council of Southern Africa Football Associations (Cosafa) est maintenu malgré le danger, lié à la propagation de la pandémie Covid-19 dans certains pays, classés à risque. Les joueuses de moins de 17 ans des huit pays de la zone australe, dont les Célacanthés des Comores, vont se côtoyer à Maurice du 17 au 26 avril 2020. C'est la 2e expérience internationale de nos U17.

Les huit nations participantes sont réparties en deux groupes A et B. L'Association des fédérations du football de l'Afrique australe (Cosafa) regroupe quatorze nations. Les dégâts humains, provoqués dans le monde, par la terrifiante recrudescence du coronavirus est indiscutablement à l'origine de la timide participation des équipes nationales. Cette situation risque de dénaturer l'essence de la création de cette compétition féminine de la zone australe qui consiste à promouvoir la discipline par l'organisation des tournois, entre autres.

La 1ère expérience internationale des U17 féminins comoriens, livrée à Maurice en 2019, a été périlleuse : 40-1 en deux matches. La 2e, qui va avoir lieu toujours à

l'île Maurice, s'annonce également audacieuse, en raison du verdict d'un tirage au sort non clément. Les jeunes Célacanthés filles évoluent dans un groupe que tout le monde qualifie de « groupe de la mort », en raison de l'expérience de haut niveau des adversaires. « Ce sont des dinosaures. Les joueuses sont bien rodées par les fréquents échanges d'expériences effectués entre pays voisins. Nous sommes moins entraînés. On va les affronter avec les moyens du bord », explique une remplaçante des Célacanthés.

Malgré les mesures de prévention prononcées par la Caf, le Cosafa brave l'interdit. La 2e édition des U17 filles aura bel et bien lieu à l'île Maurice, un des pays épargnés par le ravage du Covid-19, donc à risque zéro. La compétition commence du 17 au 26 avril 2020. Les matches des Comores se dérouleront à Port-Louis, au Stade St-François Xavier.

« C'est une 2e participation pour mes footballeuses. Elle va être difficile. J'ai programmé le regroupement national à Mitsamiouli le 2 avril prochain. J'attends l'appréciation de la Fédération de Football des Comores. L'équipe sera constituée par les éléments dont nous connaissons déjà les valeurs techniques et tactiques. Elles maîtrisent déjà notre stratégie de jeu.

N'oubliez pas qu'à Maurice, on a terminé vice-championne à l'occasion de la Coupe de l'Union des Fédérations de Football des Comores (Uffoi). Je fais confiance à cette ossature », nous confie Akoté Sefidine Issa, encadreur technique des Célacanthés Women U17.

Pour rappel, les scores de la 1ère expérience du Cosafa U17 féminin en 2019 : (20-0) face à Ouganda, (15-0) devant la Zambie et (5-1) contre Maurice sont cauchemardesques.

Bm Gondet

Gr (A) : Botswana, Eswatini, Malawi et Maurice

Gr (B) : Afrique du sud, Comores, Zambie et Zimbabwe

## CORONAVIRUS

## La MOSC se lance sur la sensibilisation contre le COVID-19

Après le discours du chef de l'Etat lundi dernier mettant en place des mesures préventives contre la pandémie du Covid-19, la Maison des Organisation de la Société Civile s'active et va descendre sur le terrain ce jeudi pour une forte sensibilisation de la population sur l'épidémie.

Sensibiliser la population comorienne sur les mesures préventives contre la maladie du Coronavirus fait partie des préoccupations des responsables de la Maison des Organisation de la Société Civile. Le président de l'antenne de Ngazidja, Ahmed Ali Mohamed salue les mesures mises en place par le président de la République pour barrer la route au Covid-19. « Il s'agit des mesures

absolument nécessaires mais pas suffisantes. C'est pourquoi nous allons descendre sur le terrain dès ce jeudi pour sensibiliser la population sur ce qu'il faut entreprendre si un cas vient de s'introduire chez nous », annonce-t-il.

Pour lui, les mesures annoncées par le gouvernement de suspendre temporairement les cérémonies religieuses et coutumières doivent être accompagnées d'explications pour que la population sache exactement les vrais enjeux de cette maladie même si elle n'est pas encore apparue dans notre pays. « Justement, il y a des mesures à prendre lorsque la maladie n'est pas apparue, et d'autres lorsqu'elle est déjà déclarée », rappelle-t-il, avant d'ajouter que « le programme va commencer dans les marchés de la capitale, les pla-

ces publiques, les écoles et partout où il y a possibilité de rassemblement avant d'aller dans les autres villes et villages ».

Ce dernier attire l'attention de la population sur les va et vient avec l'île sœur de Mayotte. « Il faut bien expliquer ce qu'il faut faire actuellement surtout avec les personnes vulnérables comme les femmes, les vieux et les enfants », indique le président du MOSC. Cette campagne de sensibilisation du MOSC est financée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à hauteur de 9 millions de francs comoriens.

Ibnou M. Abdou



UNION DES COMORES  
MINISTÈRE DES FINANCES ET, DU BUDGET

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT



## Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II

## STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251

Projet n°: P-KM-KA0-002

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date 19 mars 2020

Avis d'Appel d'Offres No: N°: AON/2020/03/PRCI-II/Panneaux solaires-AGID-CGP

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à travers le PRCI Phase II sous financement via un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de sociétés répondant aux qualifications requises pour « l'Acquisition, la livraison et l'installation des panneaux solaires au profit de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) et du Commissariat Général au Plan (CGP). Ces Fournitures sont à livrer dans les locaux de l'AGID et du CGP dans un délai de quatre (04) mois.

2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Structure d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzin-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ;

Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ;  
email : [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « Dix-mille francs (10 000) Francs comoriens ».

4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus **au plus tard le 17 Avril 2020 à 10 heures 00 min** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à : **Deux millions (2 000 000 KMF) de francs comoriens**.

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 17 Avril 2020 à 10 heures 30 min** dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzin-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr).

6. Les offres doivent être valides pendant une période de **120 jours** suivant la date limite de dépôt des offres.



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche  
et de l'Environnement

## PROJET INTÉGRÉ DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 643 KM,

### COORDINATION NATIONALE DU PROJET Avis d'Appel d'Offres National N°004/20/PIDC



#### (Relance)

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) des fonds d'avance de 2 500 000 \$ pour la préparation du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) qui a pour objet de Promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaine de valeur concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores. Dans le cadre de la préparation du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant : « Acquisition et livraison de 2 véhicules 4x4 Tout terrain destinés à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) PIDC »

2. Le Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) invite par la présent Appel d'Offres national, qui est constitué un (01) lot, **les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres conformément au dossier d'appel d'offre pour l'Acquisition et livraison de 2**

véhicules 4x4 Tout terrain destinés à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) PIDC.

3. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) : Ministère de l'Agriculture de la Pêche et de l'environnement, Mdé ya Bambao BP 41 Moroni grande Comores Union des Comores ,Tel : +269 328 45 80 ou 320 96 86 email du projet : projet-pidc@gmail.com

4. Un jeu complet du dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « dix mille (10 000) francs comoriens».

5. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 30 mars 2020 à 14 heures 00 min**, heure locale-Union des Comores et doivent être

accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire, ou de chèque de banque certifié libellée au nom de « Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) » d'un montant de : **Cinq cent (500 000 KMF) mille francs comorien**

6. Les offres doivent être valides durant une période de **quatre vingt dix (90) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le **31 mars 2020 à 10 heures 30 min**, Heure Local en Union des Comores dans le bureau du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC) : Ministère de l'Agriculture de la Pêche et de l'environnement, **Mdé ya Bambao BP 41 Moroni grande Comores Union des Comores Tel :+269 328 45 80 ou 320 96 86**



UNION DES COMORES  
Unité-Solidarité-Développement



Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et l'Insertion Professionnelle,  
des Sports, des Arts et de la Culture  
Direction Générale de la Maison de l'emploi

#### Projet FACILITE EMPLOI

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL D'APPUI A L'UNITE DE GESTION DU PROJET FACILITE EMPLOI

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Facilité emploi, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) dont la maîtrise d'ouvrage du projet est confiée au Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, de l'Insertion Professionnelle, de la Culture et des Sports /la Maison de l'Emploi, le Ministère de l'Emploi à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP) Facilité Emploi cherche à recruter un (e) assistant(e) administratif (ve) et un(e) chauffeur (e) pour renforcer son personnel.

La finalité du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté en appuyant la création et la consolidation d'activités professionnelles des populations rurales vulnérables, à l'aide d'initiatives portées par des organisations de la société civile. Les objectifs principaux de la Facilité sont (1) l'amélioration des revenus de la population rurale en réduisant la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations ; 2) le développement d'une activité professionnelle durable, individuelle ou salariée, en structurant une offre de services en milieu rural.

Le/la candidat (e) retenu (e) bénéficiera d'un contrat d'une durée de six (06) mois renouvelable. Il/elle pourra bénéficier d'un renouvellement de contrat pour cinq (05) ans si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par le coordinateur du projet, et après avis de non objection de l'AFD.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- \* Une lettre de motivation adressée au Coordinateur du Projet ;
- \* un CV détaillé avec photo récente ;
- \* photocopies des diplômes et autres documents démontrant les aptitudes/qualifications du candidat /permis de conduire le cas échéant
- \* une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- \* au moins 3 références (noms/prénoms, positions, numéros de téléphone et e-mail).

Les candidat (e)s intéressé (e)s sont prié (e)s de prendre connaissance des termes de référence complets relatifs à ces postes à l'adresse ci-dessous.

Projet Facilité Emploi, Maison de l'Emploi- boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores [Secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:Secretariat.faciliteemploi@gmail.com) du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessus, au plus tard le lundi 30 mars 2020 à 16h à l'attention de Monsieur Hassani MALIK ,Coordinateur du Projet FACILITE EMPLOI,

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté